



La Pépinière des valeurs

Grandir pour soi. Grandir avec les autres.

L04

RÉFÉRENTIEL DE LABELLISATION ET GRILLE DE NOTATION

MATERNELLE & PRIMAIRE

Pédagogie conçue et fondée par Badr Berrada
Ingénieur d'État en économie appliquée et
aide à la décision

Version 1.0 – 14 août 2026



02 / ÉCHELLE

ÉCHELLE DE NOTATION COMMUNE

Une lecture commune pour réduire la subjectivité et rendre les décisions comparables.

Note	Niveau	Définition opérationnelle
0	Non conforme	Exigence absente, contraire au référentiel ou non démontrée.
1	Partiel	Pratique présente mais irrégulière, dépendante de quelques personnes ou insuffisamment maîtrisée.
2	Conforme	Pratique effective, cohérente et suffisamment stable.
3	Maîtrisé	Pratique consolidée, comprise, documentée et intégrée dans l'amélioration continue.

EXIGENCE DE JUSTIFICATION

Les notes 0, 1 et 3 doivent toujours être appuyées par un commentaire factuel et une preuve identifiable.

PONDÉRATION OFFICIELLE DES 13 FAMILLES DE STANDARDS

Les pondérations totalisent 100 %. Les domaines D, E et F sont renforcés car ils incarnent le cœur observable de la pédagogie.

Code	Famille	Poids
A	Vision intégrée	8 %
B	Environnement préparé	10 %
C	Matériel et activités	8 %
D	Posture de l'éducateur	12 %
E	Autonomie de l'enfant	10 %
F	Valeurs vécues	12 %
G	Discipline éducative	8 %
H	Observation et progression	8 %
I	Rituels et organisation	5 %
J	Coéducation familles	6 %
K	Formation	5 %
L	Gouvernance pédagogique	5 %
M	Inclusion et adaptation	3 %

LECTURE

Total = 100 %. Une pondération élevée ne rend pas une famille compensable si une exigence critique associée n'est pas satisfaite.

MÉTHODE DE CALCUL DU SCORE GLOBAL

La formule structure le jugement professionnel sans le remplacer.

FORMULE

Score famille = (note obtenue / 3) × poids de la famille. Le score global est la somme des scores pondérés et s'exprime sur 100.

Exemple	Note	Poids	Score obtenu
Standard D - Posture de l'éducateur	2 / 3	12 %	8,0 / 12
Standard F - Valeurs vécues	3 / 3	12 %	12,0 / 12
Standard M - Inclusion	1 / 3	3 %	1,0 / 3

ARRONDI

Les scores intermédiaires peuvent être affichés à une décimale ; la décision finale repose sur le score calculé avant arrondi, les planchers et les critères critiques.

CRITÈRES BLOQUANTS

Aucun score global élevé ne peut compenser un critère critique non satisfait.

Code	Critère critique	Condition minimale	Effet si non respecté
C-01	Absence de violence ou humiliation	Note 2 minimum	Refus ou suspension.
C-02	Pédagogie intégrée en maternelle	Note 2 minimum	Non-conformité majeure.
C-03	Usage honnête du nom et du sceau	Conformité totale	Refus ou retrait immédiat possible.
C-04	Sécurité compatible avec l'autonomie	Note 2 minimum	Refus.
C-05	Formation minimale des équipes clés	Note 1 minimum à l'entrée puis 2 au renouvellement	Attribution conditionnelle ou refus.

SEUILS DE LABELLISATION

Le niveau final combine score global, critères critiques, planchers par famille et preuves suffisantes.

Niveau	Score global	Conditions complémentaires
Non labellisable	< 55	Ou au moins un critère critique bloquant.
Engagé	55 à 69	Critiques satisfaits ; aucune famille essentielle D/E/F à 0 ; plan d'amélioration formalisé.
Confirmé	70 à 84	Critiques satisfaits ; D/E/F au moins à 2 ; pratiques stables et équipe formée.
Excellence	85 à 94	Aucune famille à 0 ; majorité des familles à 3 ; amélioration continue démontrée.
Centre de référence	≥ 95	Excellence + capacité documentée à former, accompagner et contribuer au développement du Label.

0-54

Non labellisable

55-69

Engagé

70-84

Confirmé

85-94

Excellence

95-100

Centre de référence

NOTES MINIMALES PAR FAMILLE - A À G

Les planchers empêchent qu'un score global masque une faiblesse structurante.

Famille	Engagé	Confirmé	Excellence	Centre réf.
A - Vision intégrée	≥ 1	≥ 1	≥ 2	≥ 2
B - Environnement préparé	≥ 1	≥ 1	≥ 2	≥ 2
C - Matériel et activités	0 ou +	≥ 1	≥ 1	≥ 2
D - Posture de l'éducateur	≥ 1	≥ 2	≥ 2	3
E - Autonomie de l'enfant	≥ 1	≥ 2	≥ 2	3
F - Valeurs vécues	≥ 1	≥ 2	≥ 2	3
G - Discipline éducative	≥ 1	≥ 1	≥ 2	≥ 2

NOTES MINIMALES PAR FAMILLE - H À M

Deuxième partie des planchers par niveau.

Famille	Engagé	Confirmé	Excellence	Centre réf.
H - Observation et progression	≥ 1	≥ 1	≥ 2	≥ 2
I - Rituels et organisation	0 ou +	≥ 1	≥ 1	≥ 2
J - Coéducation familles	0 ou +	≥ 1	≥ 1	≥ 2
K - Formation	≥ 1	≥ 1	≥ 2	≥ 2
L - Gouvernance pédagogique	≥ 1	≥ 1	≥ 2	≥ 2
M - Inclusion et adaptation	0 ou +	≥ 1	≥ 1	≥ 2

RÈGLE

Un plancher non atteint empêche l'attribution du niveau concerné, même si le score global appartient à sa zone.

CLASSIFICATION DES NON-CONFORMITÉS

La gravité de l'écart détermine le niveau de réponse attendu.

Type	Définition	Traitement
Observation	Point perfectible sans non-conformité formelle.	Conseil dans le rapport.
Écart mineur	Pratique partiellement conforme sans atteinte au socle.	Action corrective avec délai.
Écart majeur	Exigence importante insuffisamment maîtrisée ou écart répété.	Condition de labellisation ou suivi rapproché.
Écart critique	Atteinte à la sécurité, à la dignité, à l'intégrité du Label ou au modèle fondateur.	Refus, suspension ou retrait.

QUALITÉ ET TRIANGULATION DES PREUVES

La note finale doit reposer sur des éléments suffisamment robustes et convergents.

Niveau	Exemple	Valeur probante
A	Observation directe répétée + document + entretien convergent.	Très forte
B	Observation directe ou plusieurs sources cohérentes.	Forte
C	Document ou entretien non corroboré.	Moyenne
D	Déclaration seule ou support marketing.	Faible

RÈGLE DE PREUVE

Pour attribuer une note 3, l'auditeur recherche une preuve de niveau A ou plusieurs preuves de niveau B.

GRILLE SYNTHÉTIQUE DE NOTATION - A À G

Outil de travail à compléter pendant ou immédiatement après l'audit.

Code	Famille	Poids	Note 0-3	Score	Preuve
A	Vision intégrée	8 %			
B	Environnement préparé	10 %			
C	Matériel et activités	8 %			
D	Posture de l'éducateur	12 %			
E	Autonomie de l'enfant	10 %			
F	Valeurs vécues	12 %			
G	Discipline éducative	8 %			

GRILLE SYNTHÉTIQUE DE NOTATION - H À M

Suite de la matrice opérationnelle.

Code	Famille	Poids	Note 0-3	Score	Preuve
H	Observation et progression	8 %			
I	Rituels et organisation	5 %			
J	Coéducation familles	6 %			
K	Formation	5 %			
L	Gouvernance pédagogique	5 %			
M	Inclusion et adaptation	3 %			

MODE D'EMPLOI

Renseigner une note pour chaque famille, calculer le score pondéré et inscrire une preuve ou un commentaire suffisamment précis. Les notes 0, 1 et 3 doivent être explicitement justifiées.

MATRICE DE DÉCISION FINALE

La décision ne découle jamais du score seul : seuils, planchers, critiques et preuves sont lus ensemble.

Situation	Décision proposée
Score sous le seuil ou critère critique non satisfait	Refus de labellisation.
Score suffisant mais écarts majeurs ciblés	Labellisation conditionnelle avec plan correctif et contrôle.
Score et planchers satisfaits	Attribution du niveau correspondant.
Écart critique découvert après attribution	Suspension immédiate possible dans l'attente d'examen.
Régression au renouvellement	Maintien, déclassement, suspension ou retrait selon gravité.

LABELLISATION CONDITIONNELLE

Un mécanisme exceptionnel pour des écarts majeurs ciblés mais clairement corrigeables.

Condition	Règle
Éligibilité	Aucun critère critique non satisfait.
Écarts	Maximum deux écarts majeurs clairement corrigeables.
Délai	Plan correctif de 60 à 120 jours selon la nature des écarts.
Contrôle	Revue documentaire, entretien ou visite ciblée.
Issue	Validation définitive, prolongation exceptionnelle ou retrait.

13 / DURÉE

Validité et suivi

Élément	Règle
Validité du niveau	Un an, avec suivi annuel obligatoire.
Autoévaluation	Annuelle et intégrée au suivi.
Revue intermédiaire	Possible en cas de changement majeur ou de signalement pertinent.
Renouvellement	Réévaluation avant échéance du niveau attribué.
Événement majeur	Audit exceptionnel possible : changement de direction, incident grave, plainte documentée ou usage abusif du Label.

SIMULATION D'UN ÉTABLISSEMENT

Un exemple complet pour lire le mécanisme de calcul et interpréter le seuil obtenu.

Code	Poids	Note	Score
A	8 %	2	5,3
B	10 %	2	6,7
C	8 %	2	5,3
D	12 %	2	8,0
E	10 %	2	6,7
F	12 %	3	12,0
G	8 %	2	5,3
H	8 %	2	5,3
I	5 %	2	3,3
J	6 %	1	2,0
K	5 %	1	1,7
L	5 %	2	3,3
M	3 %	2	2,0
TOTAL	100 %		67,0 / 100

RÉSULTAT ILLUSTRATIF

67,0 / 100. Sous réserve des critères critiques et des planchers, ce score situe l'établissement dans la zone « Engagé ».

RÉEXAMEN ET CONTESTATION

Le recours doit être distinct de la décision initiale et fondé sur des critères identifiés.

Étape	Modalité
Demande	L'établissement peut demander un réexamen motivé dans le délai prévu par le règlement.
Pièces	Le recours identifie les critères contestés et fournit des éléments nouveaux ou des clarifications.
Réexamen	Effectué par une personne ou instance n'ayant pas seule pris la décision initiale.
Issue	Maintien, modification du score, nouvel audit ciblé ou changement de décision.

PRINCIPE DE RECOURS

Le réexamen doit être distinct de la décision initiale et fondé sur des critères identifiés, des preuves et une traçabilité complète.

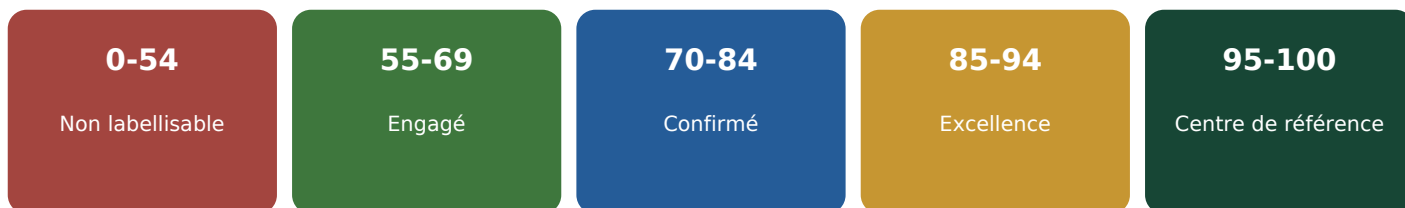
RÈGLES D'IMPARTIALITÉ

La fiabilité du Label repose autant sur la méthode que sur l'indépendance de la décision.

Principe	Application
Séparation des rôles	Le formateur ou accompagnateur ne décide pas seul de la certification.
Traçabilité	Notes, commentaires et preuves principales sont conservés.
Conflit d'intérêts	Déclaration obligatoire avant mission.
Confidentialité	Les informations internes de l'établissement sont protégées.
Cohérence inter-auditeurs	Des calibrations périodiques sont organisées pour limiter les écarts de notation.

LECTURE VISUELLE DU RÉSULTAT

Une synthèse du score avant lecture des conditions complémentaires.



18 / CHECKLIST

Contrôle avant décision

- ☐ Tous les standards A à M ont été notés.
- ☐ Les critères critiques ont été examinés séparément.
- ☐ Les notes 0, 1 et 3 sont justifiées.
- ☐ Les preuves principales sont identifiées.
- ☐ Le score global est calculé correctement.
- ☐ Les planchers par famille sont vérifiés.
- ☐ Les écarts sont classés : observation, mineur, majeur ou critique.
- ☐ Le niveau proposé est cohérent avec les seuils.
- ☐ Les conflits d'intérêts ont été vérifiés.
- ☐ La décision finale est traçable.

ARCHITECTURE DÉCISIONNELLE DU LABEL

Une chaîne de cohérence du principe fondateur à la décision de labellisation.

CHAÎNE DE COHÉRENCE

L01 définit la vision. L02 définit la pédagogie. L03 définit les standards. L04 définit la règle de notation et de décision. L05 traduit ce système dans la conduite pratique de l'audit.

PRINCIPE FINAL

Grandir pour soi. Grandir avec les autres. Une décision crédible combine score, planchers, critères critiques, qualité des preuves et traçabilité.